



**AVIS PUBLIC
PROMULGATION
RÈGLEMENT N° 1762-01**

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES DONNÉ :

QUE le Règlement n° 1762-01 intitulé :

Règlement modifiant Règlement relatif au Régime complémentaire de retraite des employés de la Ville de Vaudreuil-Dorion

a été adopté par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion à la séance ordinaire du 9 août 2021.

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement au Service du greffe et des affaires juridiques, 2555 rue Dutrisac, Vaudreuil-Dorion, durant les heures de travail durant les heures de travail.

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce dixième (10^e) jour du mois d'août deux mille vingt et un (2021).

Jean St-Antoine, avocat, OMA
Greffier

Le présent avis peut être consulté sur le site
Internet de la ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca